

MONTLUEL (01) 14.05.2022

COMPTE RENDU D'ENQUETE



1 – CONTEXTE

Le GEIPAN reçoit du témoin un mail le 17.05.2022 contenant le questionnaire technique complété au sujet d'une observation de PAN au-dessus de la commune de MONTLUEL (01) le 14.05.2022. Une image de reconstitution du PAN et de sa trajectoire faite par le témoin complètera le dossier ultérieurement.

Une restitution radar a été demandée au CNOA le 18.07.2022 et une autre le lendemain. Elles ont été reçues le jour même.

Une enquête terrain a été proposée et effectuée par l'enquêteur sur place le 01.07.2023

2- DESCRIPTION DU CAS

Le témoin n'ayant pas complété la partie narration libre dans le questionnaire technique, la description du cas est un résumé fait par l'enquêteur depuis les réponses du témoin au questionnaire.

Le témoin, se trouvant sur le balcon de son appartement situé à l'étage, observe vers 03h10 en direction du sud le passage d'ouest en est d'un objet gris anthracite de forme rectangulaire, pendant environ 8 secondes.

Ce PAN, sans lumières, ni trainée, mesure selon le témoin, environ 20x40 mm à bout de bras. Il se déplace silencieusement en apparaissant de derrière une colline située au sud-ouest, à une élévation de 15°. Après avoir suivi une trajectoire rectiligne horizontale, il disparaît derrière une autre colline située au sud-est, toujours à une élévation de 15°.

Le témoin ajoute une particularité qu'il écrit ainsi : « *déformation de la forme des nuages lorsque le phénomène passait devant (similaire à ce que l'on peut voir autour des trous noirs)* ».



Image reconstitution témoin (floutée pour préserver l'anonymat du témoin)

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique**, résumée sur la carte ci-dessous, est issue des informations transmises par le témoin dans le questionnaire :



Le témoin unique de cette observation habite sur les hauteurs de Montluel, petite commune située au nord-est de l'agglomération Lyonnaise, sur la route qui mène à Bourg-en-Bresse et en Savoie, le long du Rhône.

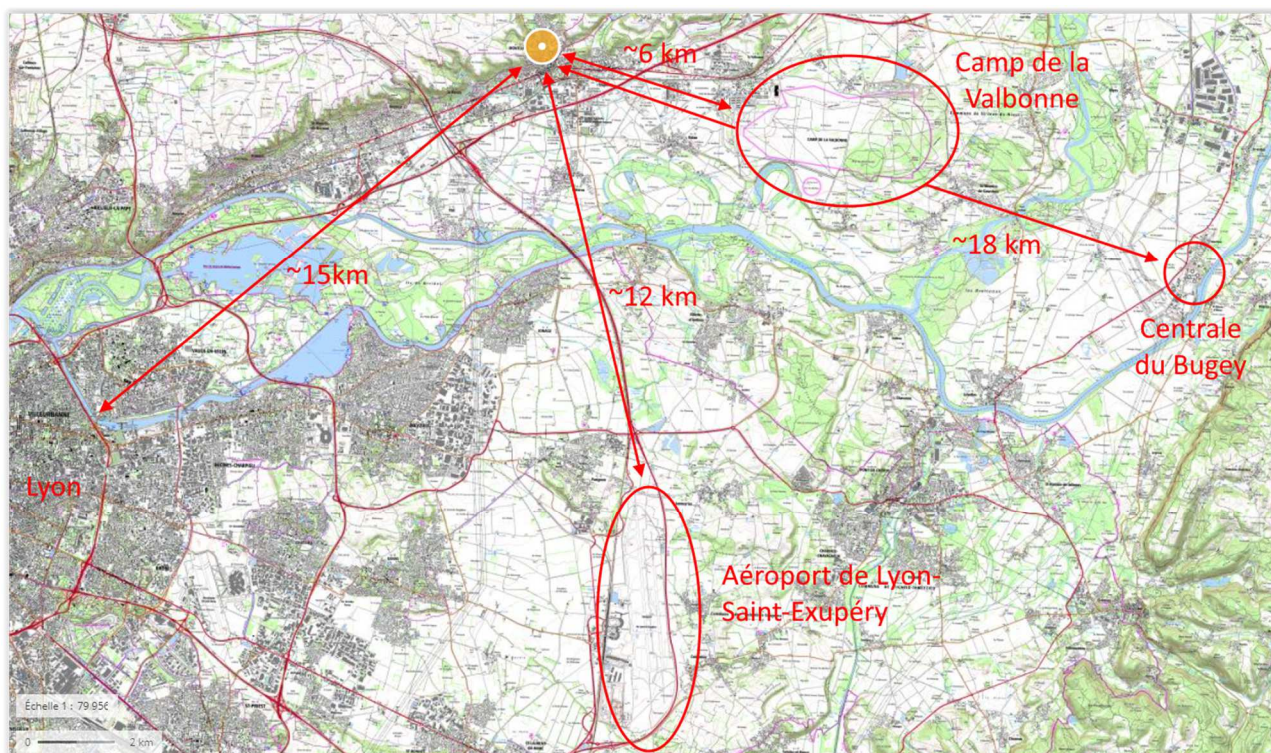
Son habitation, au premier étage d'un grand bâtiment, surplombe la vallée du Rhône et offre ainsi une vue relativement dégagée entre deux collines en direction du sud-sud-est.

Le clocher de la collégiale Notre-Dame des Marais, situé dans Montluel, est visible dans cette direction et, plus à gauche, les fumées de la centrale nucléaire du Bugey (les tours de refroidissement ne sont elles-mêmes pas visibles, masquées par le relief et la végétation). Nous notons la présence du camp militaire de la Valbonne, dans le même axe.

Ce camp abrite en particulier « le 68^e régiment d'artillerie d'Afrique (68^e RAA) doté de 16 CAESAR et de 16 mortiers de 120 mm. Il accueillait également jusqu'au 4 juillet 2011, le 3^e régiment médical. Depuis cette date, le camp accueille le Régiment médical, né de la fusion des 1^{er} et 3^e Régiments médicaux, respectivement de Metz et La Valbonne, ainsi que le centre d'instruction élémentaire de conduite » ([source](#)). Au sud du camp se trouve un champ de tir dit « Sur les Balmes ».

Plus à droite, au sud, se trouvent les pistes de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry.

L'ensemble de ces éléments ainsi que les distances concernées sont reproduits sur les cartes suivantes.



Champ de tir « Sur les Balmes »

La **situation météorologique** est extraite des données issues de la publitheque de Météo France pour la station de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry, située à environ 15 km au sud de la position du témoin :

Indicatif	69299001
Nom	LYON-ST EXUPERY
Altitude	235 mètres
Coordonnées	lat : 45°43'35"N - lon : 5°04'40"E
Coordonnées lambert	X : 8133 hm - Y : 20844 hm
Producteurs	2022 : METEO—FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	N2	C2	B2	VV
14 mai 2022 01:00	0.6	230	0	0							20000
14 mai 2022 02:00	1.0	280	0	0							20000

Légende : FF = force du vent en m/s ; DD = direction du vent en ° sur la rose des vents ; NBAS : total nébulosité couches nuageuses basses ; VV = visibilité horizontale en mètres

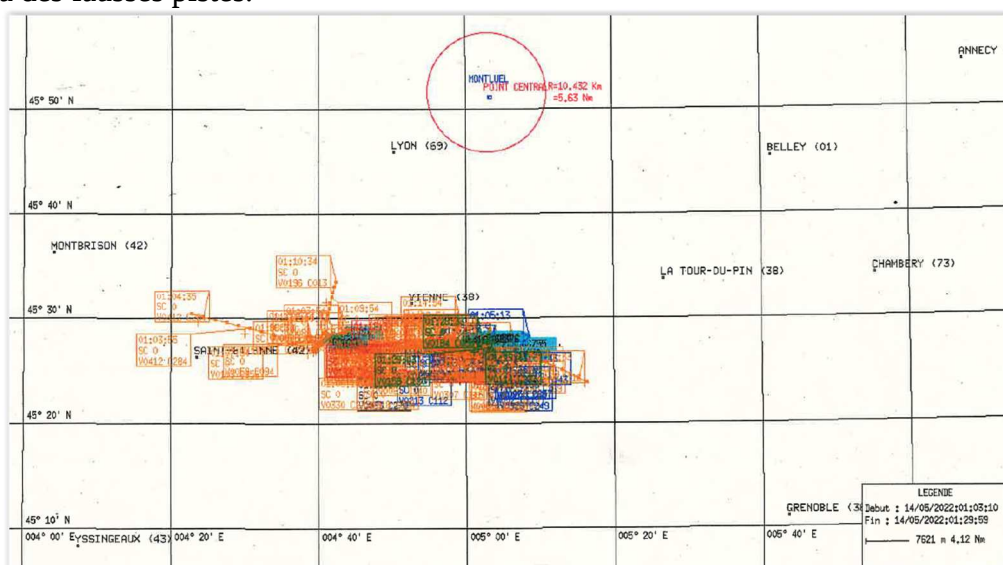
En résumé, le vent était quasiment nul, orienté sud-ouest/ouest-nord-ouest, la visibilité horizontale était bonne, à 20 km, et le ciel était dégagé.

Un état des lieux de la **situation aéronautique** nous informe de la présence, dans l'axe d'observation plein sud, de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry, dont les pistes sont orientées nord-sud, vers le témoin.

Une demande de restitution radar a été formulée par le GEIPAN auprès du CNOA aujourd'hui CAPCODA*.

*voir Glossaire

Deux cartes nous ont été transmises, une à grande échelle ne montrant que de nombreuses pistes illisibles au sud de Vienne à environ 40 km de distance et l'autre à une échelle plus petite centrée autour de cette même zone, ne donnant pas plus d'informations. Toutes ces pistes s'apparentent, selon le CNOA à des fausses pistes.



3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUÊTE)*
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	MONTLUEL (01)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Trading boursier »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Domicile du témoin
B3	Description du lieu d'observation	« J'étais sur mon balcon, à l'extérieur, au second étage de mon bâtiment, en position statique »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/05/2022
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	« 03h10 +/- 2mn »
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	« Environ 8 s »
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	« Non »
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	/
B9	Observation continue ou discontinue ?	Continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Le phénomène est passé derrière une colline »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	Selon les données météo : le vent était quasiment nul, orienté sud-ouest/ouest-nord-ouest, la visibilité horizontale était bonne, à 20 km, et le ciel était dégagé. Selon le témoin : « ciel dégagé, avec nuages au loin »
B15	Conditions astronomiques	Lune présente au sud-ouest à environ 20° d'élévation, illuminée à 94% (presque pleine)

B16	Equipements allumés ou actifs	<i>« Lumières de la ville »</i>
B17	Sources de bruits externes connues	<i>« Aucun bruit silence complet »</i>
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	<i>« Rectangulaire »</i>
C3	Couleur	<i>« Gris anthracite »</i>
C4	Luminosité	<i>« Pas de lumière, le rectangle était très sombre »</i>
C5	Trainée ou halo ?	Non
C6	Taille apparente (maximale)	<i>« Environ 20x40mm, de la taille d'un bouchon en liège tenu à bout de bras »</i>
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Non
C8	Distance estimée (si possible)	<i>« J'estime la distance à environ 5 km »</i>
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	<i>« Le phénomène est arrivé de l'ouest, je regardais en direction du sud et le phénomène est donc apparu à ma droite derrière la colline de la madone de Montluel, à une hauteur de 15° par rapport à l'horizon »</i>
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	15°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	<i>« Le phénomène se dirigeait d'ouest vers l'est et a disparu à ma gauche (puisque je regardais en direction du sud) derrière la colline de Dagneux, à une hauteur de 15° par rapport à l'horizon. J'ai pu observer le phénomène entre l'azimut 225° et l'azimut 135°. »</i>
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	15°
C13	Trajectoire du phénomène	<i>« Ligne droite, sans changement de direction »</i>
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	<i>« 100% de l'angle de mon champ de vision entre les 2 collines, soit environ 10% du ciel »</i>
C15	Effet(s) sur l'environnement	<i>« Déformation de la forme des nuages lorsque le phénomène passait devant (similaire à ce que l'on peut voir autour des trous noirs) »</i>
D1	Reconstitution sur croquis /plan / photo de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	<i>« J'étais ébahi et dubitatif »</i>

E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	<i>« J'en ai parlé à ma femme et mes enfants durant le repas de midi, car tout le monde dormait au moment du phénomène. Mes enfants ont imaginé que c'était un vaisseau spatial, ma femme n'a rien dit, elle m'a écouté attentivement, j'ai fait des recherches sur internet afin de savoir si d'autres personnes avaient observé la même chose, mais sans succès. »</i>
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	<i>« L'explication la plus rationnelle serait selon moi un phénomène naturel similaire à un trou noir rectangulaire qui se déplace, ou alors un avion militaire ayant la capacité de se dissimuler. Je ne vois pas d'autre explication rationnelle. J'espère que quelqu'un puisse m'apporter une interprétation plus plausible. »</i>
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	<i>« J'ai regardé quelques vidéos sur YouTube, mais beaucoup ressemblent à des montages, ou sont de mauvaise qualité, alors je suis plutôt sceptique. »</i>
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	<i>« Absolument »</i>
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	<i>« Oui, j'en suis convaincu »</i>
E7	L'expérience vécue a-t-elle modifié quelque chose dans la vie du témoin ?	<i>« Oui, mon scepticisme est mis à mal, je me pose beaucoup de questions depuis cette observation. »</i>

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Plusieurs hypothèses seront évoquées dans cette analyse mais seule l'une d'entre elles, présentant le plus d'éléments se rapportant à l'apparence et au comportement du PAN, sera analysée : celle de la persistance rétinienne.

4.1. ANALYSE DES HYPOTHESES

Plusieurs hypothèses seront évoquées dans cette analyse mais seule l'une d'entre elles, présentant le plus d'éléments se rapportant à l'apparence et au comportement du PAN, sera analysée : celle de la persistance rétinienne.

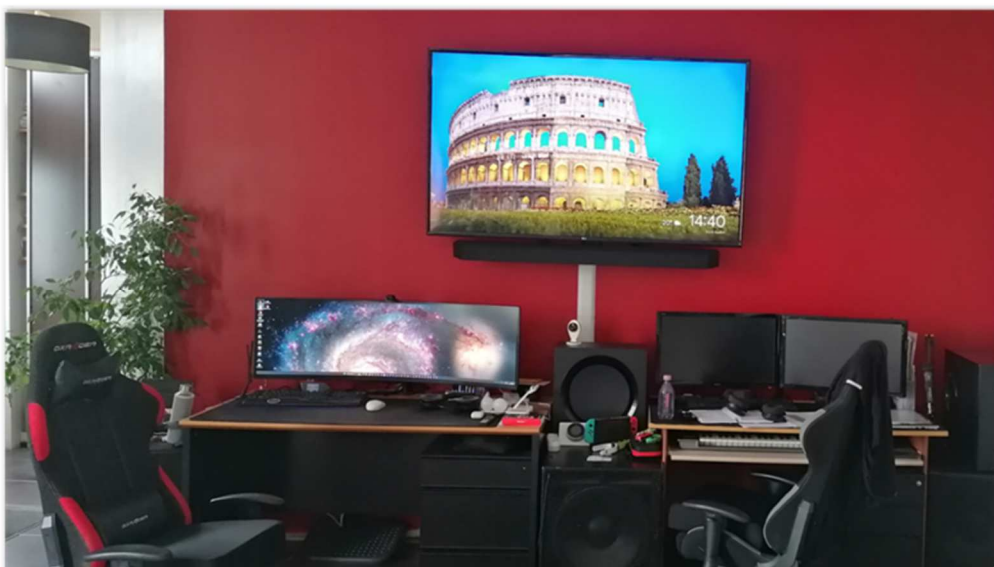
1- Circonstances de l'observation

Le témoin, qui habite sur les hauteurs de Montluel depuis début 2010, exerce une profession nécessitant d'être particulièrement au calme, concentré, en lien avec l'informatique et travaille

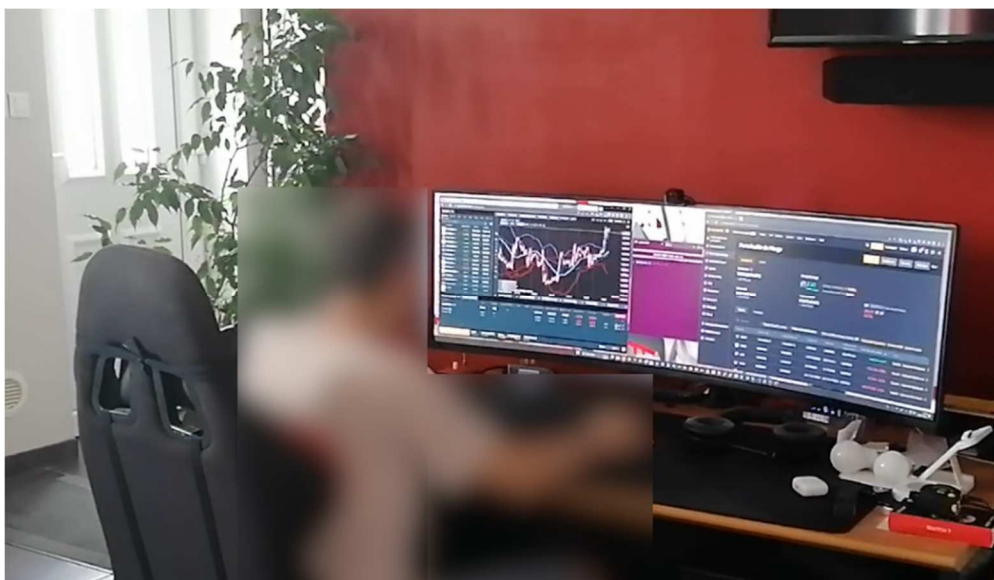
Modèle CR selon DTN/DA/GP-2024.0012609

notamment devant un très grand écran incurvé. Cette activité implique qu'il est plus à l'aise pour travailler de nuit, avec beaucoup moins de risques d'être dérangé.

Il prend régulièrement des moments de pause toujours avec le même rituel : se lever de son poste informatique, situé à proximité de la porte d'entrée (1,5 m / 2 m environ), attraper ses cigarettes dans sa veste se trouvant sur un porte-manteau à côté de l'entrée, ouvrir la porte et se rendre sur le balcon pour fumer.



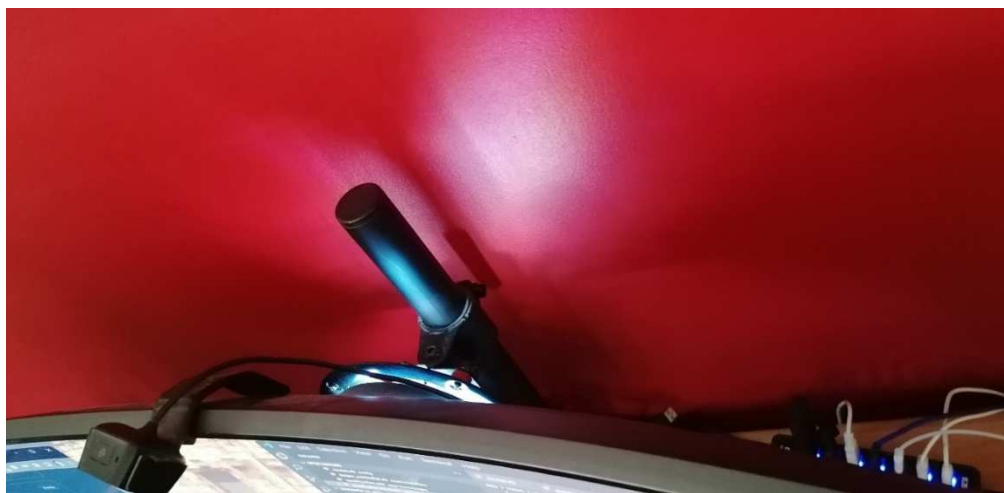
Vue générale de l'environnement de travail du témoin. Le poste utilisé est celui de gauche



Reconstitution de tous les éléments présents peu avant l'observation (y compris les fenêtres ouvertes sur l'écran de l'ordinateur) - La porte d'entrée est visible sur la gauche en arrière-plan

Il est donc environ 03h10 et le témoin travaille sur son écran simultanément sur deux fenêtres affichées en mode sombre.

Le témoin travaille sans aucun éclairage, hormis une petite lampe LED située au-dessus de l'écran, qui éclaire faiblement d'une lumière indirecte :



Au moment de l'observation, l'épouse et les enfants du témoin dorment.

L'observation a lieu pendant une des pauses du témoin, alors qu'il est appuyé sur la rambarde de son balcon, fumant une cigarette (il indiquera par ailleurs ne boire que très peu d'alcool, et en tous les cas pas le soir de l'observation et ne pas consommer de stupéfiants).

La température est très douce et le ciel nocturne très dégagé, « plutôt clair » car éclairé par la Lune présente au moment de l'observation au sud-ouest assez bas sur l'horizon, donc non visible depuis la position du témoin (masquée par les collines situées à droite). Le témoin n'a cependant pas remarqué les étoiles, en raison selon lui de la présence d'une pollution lumineuse, mais ne s'est pas senti gêné dans son observation (note : quelques rares étoiles sont faiblement visibles sur la photo de reconstitution faite par le témoin).

2- L'observation

Le témoin, après avoir effectué le « rituel » de sa pause décrit page 9, s'accoude sur la rambarde du balcon, en face de sa porte d'entrée.

Il remarque alors, sur sa droite, peu de temps après être sorti (mais pas immédiatement – le témoin indique que fumer sa cigarette lui prend 6 minutes et que ce délai a dû être de 15 secondes) le PAN, sombre, sur le fond de ciel nocturne plus clair, sortant de derrière un haut sapin situé un peu sur la droite, en bas d'une colline (azimut initial mesuré sur place : 153°). Puis il passe juste au-dessus (« au ras ») d'un arbre plus arrondi (feuillu) situé à gauche de ce sapin avant d'arriver au niveau du clocher du village et de partiellement passer derrière sa partie haute (le témoin indique avoir vu les éléments du sommet de la flèche se découper devant le PAN), puis, encore partiellement, derrière le haut de l'arbre le plus proche.

À cet instant, le témoin change de position sur le très long balcon ; la position initiale du témoin se trouvait à peu près au niveau de la porte d'entrée avant qu'il ne se place à l'extrémité gauche (en

faisant face au paysage) de ce balcon, après avoir déposé sa cigarette au sol et avoir très brièvement quitté le PAN du regard.

Le PAN passe ensuite partiellement derrière l'arbre le plus haut à gauche avant de disparaître derrière la colline de gauche (**azimut final mesuré sur place : 101°**). Le témoin ne l'a pas vu ressortir derrière. Il hésite au moment de l'observation à aller récupérer son téléphone qui se trouve non loin (« *il me faut une preuve* »), tout en sachant qu'au vu de la vitesse de déplacement du PAN qu'il n'aurait pas le temps (... de déverrouiller le téléphone, d'ouvrir l'application, de viser, etc.), et que le rendu ne serait par ailleurs pas extraordinaire.

A ce sujet, il indique sur la photo de reconstitution, prise avec son smartphone pourtant juste après (l'horodatage indique 03h12 pour une observation ayant eu lieu à 03h10), que les nuages blancs/gris sur les Alpes, bien visibles à l'œil nu, n'y sont absolument pas visibles. Ce point montre les limitations inhérentes aux capteurs photographiques de certains smartphones, bien moins performants que ceux des appareils photo reflex surtout de nuit (le témoin a utilisé la veille de la venue de l'enquêteur un autre smartphone bien plus performant, dans les mêmes conditions de luminosité – Lune présente – et nuages bien visibles) et, *a fortiori*, que la vision humaine. Il indique aussi posséder un appareil photo reflex, mais ne pas avoir pensé à aller le chercher.

L'observation dure en tout environ 8 à 10 secondes (estimation du témoin, qui précise avoir reconstitué lui-même la scène en chronométrant). Le chronométrage réalisé au cours de la reconstitution durant l'enquête, montre que :

- Le PAN commence à être observé **entre 25 et 30 secondes** après que le témoin se soit levé de son poste de travail.
- Il est visible pendant une durée comprise **entre environ 20 et 28 secondes**.

Une lumière extérieure existe, mais « *elle ne fonctionne pas depuis des années* ». Par ailleurs, plusieurs lampadaires sont allumés en permanence la nuit et visibles dans le champ de vision, dont un qui se trouve à proximité. Depuis l'emplacement du témoin, il est visible sous la ligne distante d'arbres, un peu à droite du dernier grand arbre (visuellement) survolé par le PAN. Le témoin indique ne pas avoir été gêné dans son observation par la lumière de ce lampadaire.

Le PAN se déplace à vitesse constante, de manière rectiligne, sans aucun changement d'apparence ni de trajectoire, de manière « *fluide et directive* ».

Concernant une des étrangetés principales du PAN, à savoir la « déformation » observée des nuages lointains au passage du PAN, elle n'est observée que lors des passages devant ces nuages, uniquement présents en fin de la trajectoire du PAN sur la partie à gauche de l'arbre le plus proche, et non devant le reste du ciel, bleu nuit, ni à droite de l'arbre.

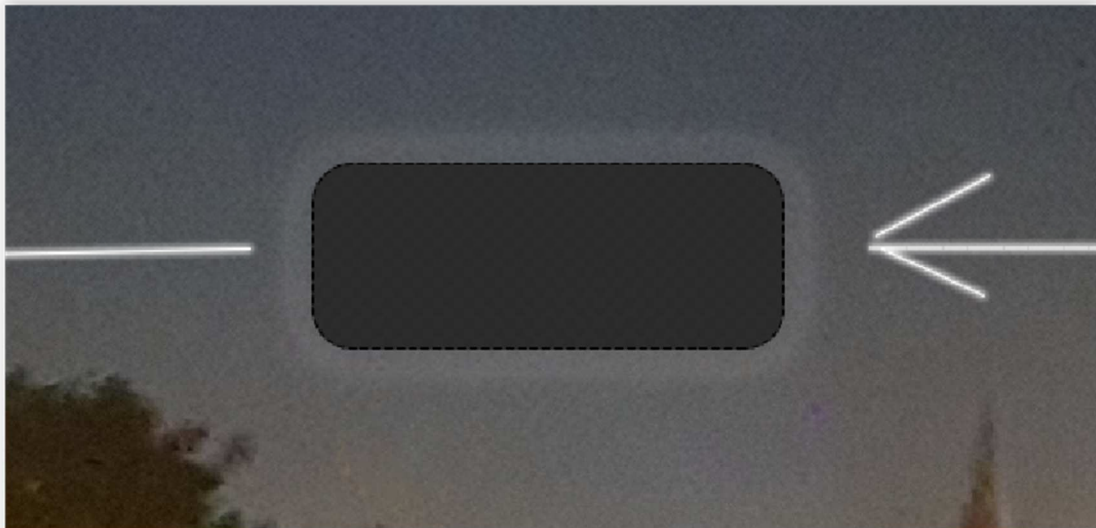
Le témoin précise également avoir remarqué la présence d'une « *sorte de halo autour, mais ce n'est pas de la lumière, je ne sais pas expliquer...* ». Le témoin a des difficultés à définir cette particularité, mais indique néanmoins que cela se présentait visuellement comme une déformation de l'image située derrière une source de chaleur : « *comme quand on conduit sur une route et qu'il fait très chaud on a un effet miroir, ou ce que l'on peut voir quand on fait cuire quelque chose, la chaleur va déformer ce que l'on voit derrière. Ça faisait un petit peu ça, mais sur un petit bord autour de la forme* ».

Le témoin rajoute : « lorsque ce petit bord, ce petit halo autour passait devant un nuage, alors ce nuage s'écartait et on voyait plus clair en haut défiler et le nuage était intact derrière, ça passait devant et ça déformait la vision derrière et je ne sais pas comment expliquer cela. Après mûre réflexion je me dis soit c'est un objet très chaud qui peut déformer un petit peu ce que l'on voit avec la chaleur qui diffracte les rayons lumineux, soit c'est un phénomène naturel similaire à un trou noir mais à un endroit donné dans le ciel ? Et là je ne sais pas expliquer ça ». « J'ai une très bonne vue et je ne sais pas ce que ça peut être » [Le témoin ne porte pas de lunettes].

Concernant les nuages, le témoin indique qu'il n'y en avait pas beaucoup, situés tous vers les Alpes et qu'ils étaient blancs/gris pâle.

Le témoin a fait la reconstitution sur photographie à l'aide de Photoshop et a essayé d'y intégrer les détails suivants :

- Halo blanc faiblement lumineux entourant le PAN (note du témoin : le contour noir n'y était pas)
- Texture opaque (le témoin ne voyait pas à travers) non constituée d'un gris anthracite uniforme, mais d'un « grain fixe » irrégulier, que le témoin compare à la texture d'une moquette mélangée de deux couleurs, noire et grise, d'un aspect granuleux.
- Le témoin indique également ne pas avoir vu de « profondeur » au PAN, un rectangle parfait, sans bord et sans perspective visible ; impression de « 2D ».



Agrandissement du PAN reconstitué sur photographie, avec le halo et les motifs de texture.

Le témoin n'est pas parvenu à représenter l'aspect irrégulier des motifs et a proposé de le refaire lors de l'enquête terrain. Cependant, malgré une relance, le témoin ne s'est plus manifesté en date de la clôture du présent rapport.

3- Après l'observation

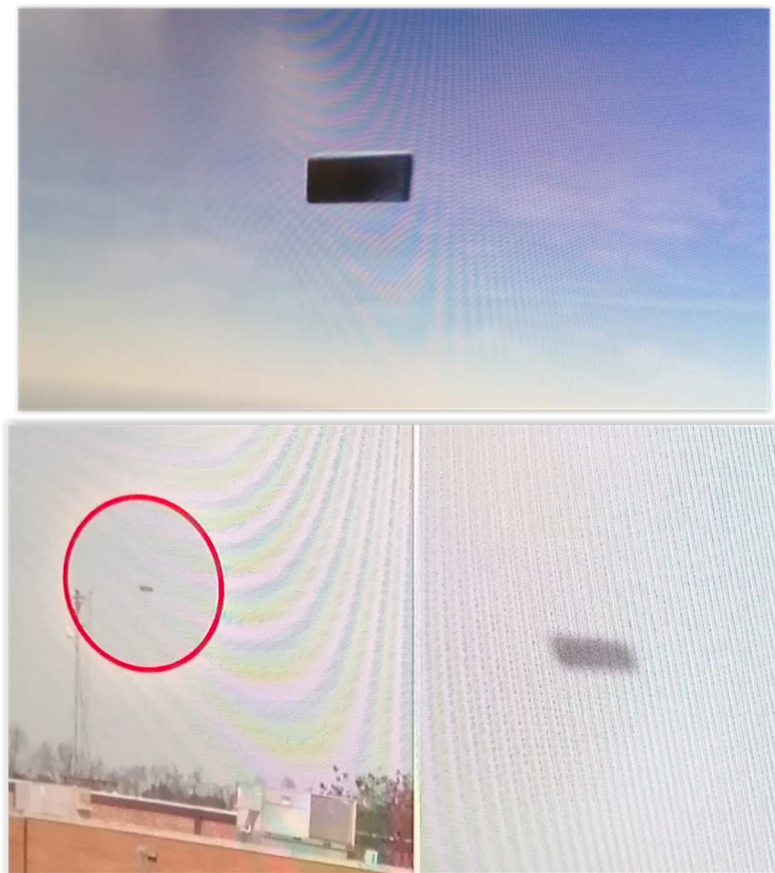
témoin reprend sa cigarette et la termine tout en continuant d'observer le ciel pendant 3-4 minutes, espérant revoir le PAN, sans succès. Il ne prête pas particulièrement attention aux étoiles ou éventuels avions présents. Puis il rentre et prend son téléphone pour faire de suite une photo dans la même direction, tout en regrettant de ne pas avoir pu photographier le PAN, ni avec ce téléphone, ni avec son appareil photo reflex.

Le témoin va se coucher peu de temps après.

Le lendemain, le témoin raconte à sa famille son observation, puis à ses amis dont l'un lui conseille de s'adresser au GEIPAN. La réaction de l'ensemble de sa famille et de ses amis est positive. Il évoque aussi son observation avec ses voisins, qui lui indiquent ne rien avoir remarqué.

Sur sa photo de reconstitution, faite le lendemain, il rajoute les flèches indiquant le déplacement du PAN au moment de constituer le dossier GEIPAN (trois jours plus tard).

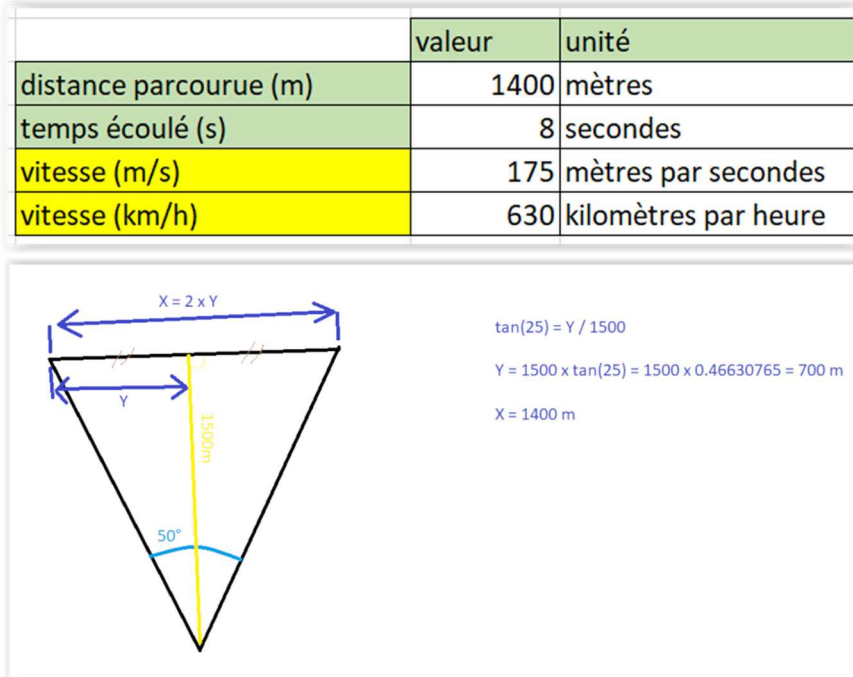
Quelques temps plus tard, il fait des recherches sur Internet afin de tenter de trouver d'autres témoins, mais également si un objet pris en photo ou un schéma de reconstitution pouvait ressembler au PAN, sans rien trouver d'exactly semblable ; les meilleurs exemples sont ceux-ci :



Images d'objets ressemblant au PAN observé par le témoin, photographiées directement sur le PC du témoin

Le témoin précise que les bords de « son » PAN sont plus arrondis que dans ces exemples.

Il a également essayé, par calcul, de déterminer, distances et vitesses possibles du PAN, considérant qu'il est passé derrière l'église. Il nous conseille à ce sujet de ne pas tenir compte de ces calculs pour faire les nôtres.

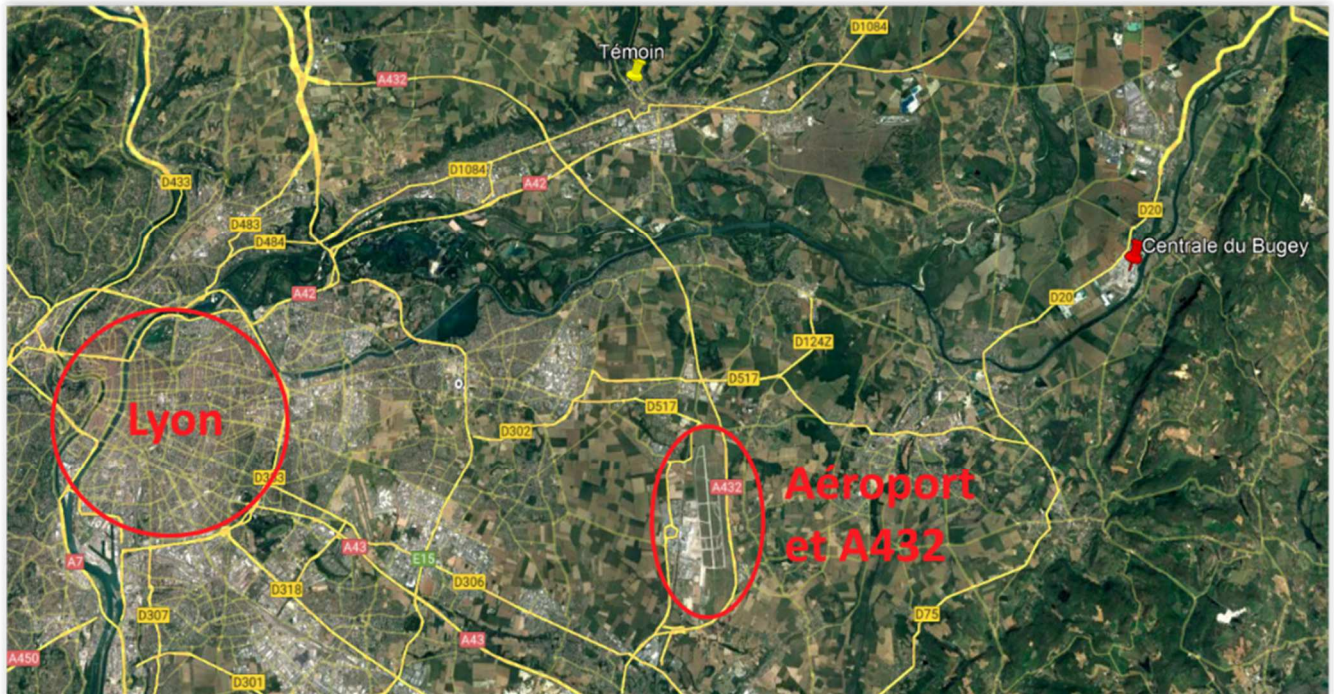


Calculs et mesures faits par le témoin

Le témoin nous explique être conscient qu'il est impossible de déterminer la distance à laquelle se trouvait le PAN, mais qu'il a tout de même élaboré une hypothèse : « si c'est un objet construit par l'homme et sachant qu'il venait de l'ouest et se dirigeait vers l'est, qu'y a-t-il de plus intéressant à voir à l'ouest et à l'est ? La ville de Lyon et la centrale du Bugey. Si on tire un trait entre les deux, on passe pile sur l'A42 » [Note : l'autoroute qui relie Lyon à Ambérieu-en-Bugey, à l'est-nord-est].

La distance retenue par le témoin pour faire ses calculs (1500 m) correspond bien à celle séparant son domicile de l'A42, au plus proche, mais la droite reliant la centrale du Bugey à Lyon ne passe pas par l'A42 (Lyon est plus au sud – voir carte page suivante).

Il est donc vraisemblable que le témoin se soit basé sur une position approximative de l'agglomération de Lyon ou, plus probablement, sur une simple estimation de sa position par rapport à la sienne (estimation trompeuse).



Le témoin, indiquant ne pas encore avoir « *calculé la taille de l'objet* », pense qu'il est « *déjà assez gros* ».

Se basant sur les résultats de ses calculs de vitesses possibles, il indique aussi ne pas penser qu'il s'agit d'une montgolfière, mais peut-être d'un « *dirigeable propulsé par quelque chose que je ne connais pas [...] nouveau dirigeable de l'armée, des choses que l'on n'est pas censés connaître [...], bien que « trop gros* » ».

Concernant ses mesures, le témoin indique avoir relevé à la boussole l'angle total de déplacement du PAN de la droite (sapin bleuté) à la gauche (colline), soit **50°** (sa première estimation, donnée dans le QT – 90° - était erronée). Nos mesures sur place indiquent un angle de **52°** (153° - 101°).

Concernant l'élévation, la mesure indiquée par le témoin est de **15°** tout du long du déplacement. Nous l'avons également réalisée (plusieurs essais ont été nécessaires) sur place à l'aide d'une application inclinomètre. Nous trouvons **4°** tout du long du déplacement du PAN.

Le témoin indique « *aimer les astres* » et se définir comme quelqu'un de « *plutôt scientifique, rationnel* » et « *qui aime comprendre ce qu'il voit, se poser des questions pour éliminer des hypothèses* », sans, pour le cas présent, trouver pour le moment d'explication rationnelle.

4- Mesures et calculs

Résumons au préalable toutes les données utiles et exploitables, fournies par le témoin dans le QT et recueillies sur place lors de l'enquête terrain.

- Azimut d'apparition du PAN : **~150°**
- Azimut de disparition du PAN : **~ 100°**
- Distance angulaire totale parcourue : **~50/55°**
- Elévations (initiale et finale) : **15° (QT) et 4° (relevés sur place)**
- Durée d'observation : **8 secondes (QT), 8 à 10 secondes** (estimation fournie par le témoin lors de l'enquête sur place) et **entre 20 et 28 secondes** (relevés sur place)
- Taille angulaire : **environ 20x40 mm** « de la taille d'un bouchon de liège tenu à bout de bras » (QT) et **13x30/35 mm** (relevés sur place)
- Évaluation de la taille angulaire (méthode de la pleine Lune, faite de mémoire, en intérieur, pour une pleine Lune haut dans le ciel) : **15 mm** à bout de bras pour la pleine Lune soit une **surestimation d'un facteur 3**.

Nous savons par ailleurs que le PAN est passé totalement ou partiellement derrière de nombreux éléments du paysage, soit successivement le sapin bleuté situé visuellement au bord de la colline de droite, le clocher de l'église, l'arbre le plus proche, un autre arbre plus éloigné et la colline de gauche.

Aucune variation de dimensions n'ayant été observée par le témoin (ou cette variation a été imperceptible), la trajectoire du PAN est probablement rectiligne.

L'ensemble de ces données nous permet de reconstituer une trajectoire plaçant le PAN à une distance minimale possible du témoin, au plus proche. Pour des raisons de confidentialité, nous ne reproduisons pas les cartes détaillées reprenant ces données.

Cette distance est comprise entre environ 900 et 1050 m, selon que nous considérons que le PAN disparaît au niveau de la colline où qu'il passe derrière, selon la même trajectoire. En effet, la colline est orientée de telle manière que le PAN, si évoluant au plus proche, devrait « heurter » la colline s'il conserve la même trajectoire rectiligne (la trajectoire peut aussi être légèrement incurvée et tout de même faire passer le PAN derrière la colline sans que le témoin ne se rende compte de la légère variation de taille apparente du PAN induite par ce changement de trajectoire).

Une trajectoire un peu plus éloignée, toujours rectiligne, le ferait passer juste derrière, au ras des arbres. Pour la suite de l'analyse nous prendrons en compte pour simplifier, sans impact majeur sur les résultats finaux, la distance moyenne de **1000 m**.

Nous pouvons ensuite nous baser sur cette donnée et les autres déterminées plus haut pour évaluer à la fois la taille du PAN, son altitude et sa vitesse **minimales possibles**.

L'altitude est la donnée la plus facilement déterminable. En effet, la petite colline située à gauche a des courbes de niveau facilement identifiables. Elle culmine à 261 m et le PAN est passé à peine en-dessous de ce sommet soit aux environs de **250 m**.

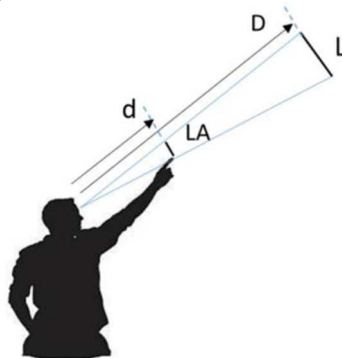
Notons en aparté que la trajectoire du PAN semble conserver une régularité, non seulement dans sa vitesse et sa nature, comme nous l'a indiqué le témoin, mais également dans son horizontalité par rapport au sol, cette trajectoire étant quasiment parfaitement perpendiculaire à l'orientation d'éléments réputés verticaux relevés sur la scène (flèche de l'église, lampadaires...).

En ce qui concerne la vitesse du PAN, un rapide calcul en tenant compte d'une distance parcourue moyenne d'environ 1000 m (pour une distance au témoin au plus proche d'également 1000 m) nous donne un résultat de **450 km/h** si le PAN a mis 8 secondes pour parcourir cette distance (estimation initiale du témoin dans le QT) ou d'environ **130 km/h** si le PAN a mis 28 secondes pour parcourir cette même distance (estimation maximale obtenue lors du chronométrage effectué sur place pendant la reconstitution).

Enfin, pour la taille réelle du PAN, nous avons fait un petit tableau récapitulatif qui tient compte des données angulaires estimées par le témoin dans le QT et relevés sur place et qui prend en compte ou pas la surestimation d'un facteur trois mis en évidence par le test de la Lune.

La donnée utilisée est celle de la longueur apparente du PAN qui est de 30 ; 35 ou 40 mm mesurés sur une règle tenue à bout de bras. En y incorporant la surestimation d'un facteur trois, nous obtenons les trois données supplémentaires suivantes : 10 ; 11,7 et 13,3 mm.

Le calcul réalisé est le suivant : longueur réelle L du PAN = distance de l'objet D x longueur apparente LA / distance entre l'œil et l'extrémité du bras tendu de l'opérateur d. Cette dernière mesure peut être estimée, pour un homme de taille moyenne, à 68 cm.



Distance D	Longueur apparente LA	Distance œil bras témoin d	Longueur réelle PAN L
(m)	(m)	(m)	(m)
1000	0,01	0,68	14,71
1000	0,0117	0,68	17,21
1000	0,03	0,68	44,12
1000	0,035	0,68	51,47
1000	0,04	0,68	58,82

Quel que soit le scénario envisagé, toujours pour une distance minimale possible du PAN (augmenter la distance augmente d'autant la taille réelle du PAN, pour les mêmes estimations de tailles angulaires), la longueur réelle du PAN reste conséquente, variant entre **environ 15 m** pour l'estimation minimale mesurée sur place modérée par le facteur trois de la surestimation, et **environ 60 m** pour l'estimation initiale du QT, non modérée par le facteur trois de la surestimation.

En résumé, dans l'hypothèse d'un passage du PAN juste derrière la colline de gauche et de la conservation de sa trajectoire rectiligne, il mesurerait entre **environ 15 et 60 m** de long, passerait au plus proche à **environ 1 km** à une vitesse comprise entre **130 et 450 km/h** et évoluerait à une altitude constante **d'environ 250 m**.

5- Hypothèses

Ces calculs de dimensions et de vitesse possibles du PAN sont intéressants en ce sens qu'ils sont compatibles avec celles d'un aéronef. En effet, un objet mesurant entre environ **15 et 60 m** et évoluant à une vitesse comprise entre **130 et 450 km/h** est tout à fait dans la norme d'un avion, mais vraisemblablement pas d'un drone qui serait trop grand.

Cependant, cela implique une altitude d'évolution très basse (environ 250 m) et surtout une apparence totalement inhabituelle, qui ne s'explique pas en l'état. On rappellera qu'aucun aéronef n'a été détecté dans le secteur et dans la tranche horaire d'observation par le CAPCODA.

Dans le QT, le témoin évoque deux autres hypothèses : celle d'un « *phénomène naturel similaire à un trou noir rectangulaire qui se déplace* » et celle de « *l'avion militaire ayant la capacité de se dissimuler* ».

Si on commente ces hypothèses :

- pour la première elle traduirait sa perception de l'effet d'un trou noir,
- pour la seconde, bien que la furtivité soit un sujet, c'est en rapport à une « invisibilité » radar ou thermique, en aucun cas on n'imaginera un aéronef « translucide » ou « diffractant »

Concernant une hypothèse liée à la présence à environ 6 km au sud-ouest (dans la direction de disparition du PAN) du camp militaire de la Valbonne, elle semble peu plausible. En effet ce camp est essentiellement composé du Régiment Médical de l'Armée de Terre (« RMED »), qui n'a pas vocation à utiliser des aéronefs. Il en est tout autant pour l'autre partie essentielle de ce camp, le 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (« 68^e RAA »). Il existe bien un petit champ de tir ouvert au sud du camp, mais nous ne voyons pas très bien quel type de matériel aurait pu être utilisé sur ce champ de tir, qui plus est en destination (le PAN se dirigeant - visuellement pour le témoin – dans sa direction) à 6 km de distance.

Lors de l'enquête terrain, le témoin évoque plusieurs autres explications possibles : montgolfière, dirigeable avec de la chaleur autour, nuage d'insectes... Il pose la question de la possibilité qu'un tel nuage puisse générer un « *effet de diffraction* » tel que celui qu'il a observé.

Ces hypothèses sont également très peu crédibles, en particulier en raison de la forme bien géométrique du PAN (en aucun cas un nuage d'insectes conserve cette régularité de structure géométrique), de l'absence de nacelle visible (pour l'hypothèse montgolfière/dirigeable, sans compter qu'il faudrait expliquer sa présence à 3h00 du matin et la nature du halo blanc l'entourant), du passage final derrière la colline de gauche qui implique une vitesse minimale possible trop importante (voir le chapitre précédent dédié aux mesures et calculs), même en tenant compte d'une surestimation d'un facteur trois.

Il revient aussi sur la possibilité qu'il ne s'agisse que de son imagination tout en demandant si cette hypothèse peut expliquer le fait que le PAN disparaisse et réapparaisse derrière des éléments du décor (nous sommes d'accords avec le témoin sur le fait que cela semble improbable).

L'hypothèse d'un nuage sombre a également brièvement été évoquée, mais ne cadre pas du tout avec la forme bien rectangulaire du PAN ni avec son déplacement rapide.

Une autre hypothèse, évoquée à l'origine par l'enquêteur, concerne les hallucinations de type hypnopompique et hypnagogique (souvent appelées « rêves éveillés »). Voir les définitions [ici](#). Plusieurs causes peuvent en être à l'origine, mais nous n'évoquerons que celle liée à l'insomnie ou à une fragmentation du sommeil, relative à l'activité nocturne du témoin.

Le témoin nous indique à ce sujet avoir eu à l'époque un rythme « *complètement décalé* » et aller se coucher vers 6h du matin, et ce depuis décembre 2021 jusqu'en décembre 2022. Il indique aussi ne pas avoir eu d'endormissements lors de ces périodes de veille nocturne, dormir ensuite beaucoup (jusqu'à 12h) mais avoir du mal tôt le matin à s'endormir. Il précise aussi n'avoir eu besoin que de deux jours pour s'adapter à ce rythme de vie nocturne.

Il nous semble donc peu probable que le témoin ait été sujet à ce type de rêve éveillé, qui ne se serait produit de plus qu'une seule fois.

L'autre hypothèse qui nous semble la plus intéressante, qui a été émise par l'enquêteur et expliquée au témoin, est celle de la **persistance rétinienne** et plus précisément celle dite « négative ».

L'idée générale est qu'en présence d'une source lumineuse suffisamment intense (et a fortiori prolongée), l'image en couleurs « inversées » de l'objet ainsi observé est restituée dans la vision de l'observateur, lorsqu'il détourne son regard de la source lumineuse. L'exemple le plus classique est celui de l'observation du soleil, même de manière furtive. Sa forte luminosité insensibilise voire détériore les bâtonnets photorécepteurs de la rétine et l'image « fantôme » en négatif se forme en superposition de la vision « normale » ; elle est davantage visible si l'observateur ferme les yeux.

De nombreuses expériences simples et amusantes peuvent être trouvées sur Internet à ce sujet :



Fixez pendant 30 secondes le point blanc sur le nez du personnage sans cligner des yeux puis reportez votre regard sur la partie droite – L'effet est (brièvement) saisissant !

Rapportée à notre dossier, l'idée sous-jacente est celle de la forte luminosité produite par les écrans, même s'ils sont utilisés en mode sombre. Le passage brutal de cette luminosité à une ambiance plus sombre (pièce plongée dans le noir puis à l'extérieur) serait à même de générer, en théorie, une telle persistance rétinienne pour le témoin. La couleur observée est complémentaire de celle, réelle, du sujet fixé. Dans le cas présent, une couleur grise est compatible avec l'observation d'écrans ou de fenêtres fortement lumineuses, blanches ou foncées.

En pratique, elle est toutefois parfois difficile à observer, une certaine concentration devant être présente pour voir l'image de la persistance, la moindre perturbation pouvant empêcher sa visibilité (tests faits par l'enquêteur). La ressemblance entre l'écran rectangulaire d'un moniteur d'ordinateur et la forme du PAN reste toutefois frappante.

Nous nous sommes donc livrés à une petite expérience avec le témoin lors de l'enquête de terrain à ce sujet. Nous lui avons demandé, après avoir fermé tous les volets et tiré les tous les rideaux de la pièce, de se placer à son poste de travail, de la même manière que lors des instants précédant l'observation, et d'afficher sur son écran une fenêtre blanche qu'il devra fixer **10 secondes** avant de fermer les yeux pendant une minute, puis de nous décrire, au fil du temps, les sensations visuelles observées.

Le témoin indique ne rien voir de particulier. Après réflexion et lors de la reprise de l'enquête distance, nous nous sommes dits que le temps d'exposition était peut-être insuffisant (la plupart des expériences faites à ce sujet indiquent plutôt d'observer le sujet pendant **30 secondes**, voire plus) et

que ce protocole impliquait de préciser au témoin qu'il ne fallait pas cligner des yeux et conserver le regard fixé sur l'écran (ce qui n'a pas été précisé lors de ce test in situ).

Il est aussi possible que, le poste du travail du témoin se trouvant à proximité de la porte d'entrée (partiellement vitrée et non équipée d'un rideau) par laquelle filtrait une forte luminosité au moment de l'enquête aie perturbé l'expérience.

Nous avons donc demandé ultérieurement au témoin de refaire l'expérience avec une durée de 30 secondes puis d'une minute en précisant bien de ne pas bouger le regard ni de cligner des yeux.

Cependant, malgré une relance, le témoin ne s'est plus manifesté en date de la clôture du présent rapport.

Une incertitude existe concernant la durée pendant laquelle la persistance rétinienne est visible. Dans l'absolu, le fait que le poste de travail du témoin se trouve à proximité immédiate de la porte d'entrée et du balcon où a eu lieu l'observation est un argument positif pour l'hypothèse en ce sens que le témoin aurait pu continuer à la percevoir une fois sur son balcon. En effet, le chronométrage a montré qu'il s'écoule environ 30 secondes entre le moment où le témoin quitte des yeux son poste de travail et observe le PAN (après avoir attrapé son paquet de cigarette dans sa veste sur le porte-manteau, ouvert la porte et être sorti, puis avoir allumé sa cigarette avant d'observer le ciel devant lui et le PAN).

Avec ces 30 secondes de délai nous sommes donc a priori dans le laps de temps possible pour qu'une persistance rétinienne subsiste, bien que quelques contraintes existent. Il faut en particulier que cette persistance continue à être visible pendant l'observation, qui a duré entre 8 secondes (estimation donnée par le témoin dans le questionnaire) et entre 20 et 28 secondes (estimation faite sur place).

Par ailleurs, deux arguments forts vont à l'encontre de cette hypothèse :

- Le fait que le témoin travaille sur ses écrans depuis des mois, dans les mêmes conditions, et qu'il procède toujours au même rituel lors de ses pauses. Il n'aurait pas pu en toute vraisemblance observer le phénomène qu'une seule fois.
- La persistance rétinienne suit le regard, non pas de manière fluide et continu, mais par saccades. Or, à aucun moment le témoin n'a indiqué que le PAN se déplaçait de manière saccadée.

Notons par ailleurs que s'il s'était agi d'un phénomène de persistance rétinienne, il l'aurait observée également dans le noir, lors de son trajet pour se rendre de son poste de travail à son balcon.

Enfin, la particularité décrite par le témoin et formant l'essentiel de l'étrangeté (déformation des nuages en arrière-plan lors du passage du PAN) est difficilement explicable avec cette hypothèse.

6- Ressenti final du témoin sur l'observation

En définitive, le témoin ne « *parvient pas à trouver une explication rationnelle* » tout en indiquant penser qu'il s'agit d'un objet artificiel « *puisque géométrique* », bien que « *les diffractions observées autour de l'objet laissent penser que c'est naturel (exemple : trou noir)* ». Il précise également être « *plutôt scientifique et aimer comprendre ce que je vois, comprendre comment ça marche pour pouvoir le reproduire. J'adore les mathématiques, la science, [je suis] très rationnel, j'aime me poser des questions pour éliminer des hypothèses mais là je n'arrive pas à trouver une explication rationnelle à ce que j'ai vu* ».

Son souhait est que le GEIPAN puisse lui apporter une réponse rationnelle. Il précise aussi qu'aujourd'hui, « *il n'y a aucune preuve matérielle et physique [de visites extraterrestres sur notre sol] et que toutes ces histoires de Roswell ce n'est pour moi que de la poudre aux yeux pour faire rêver les enfants* ».

Il a expliqué à ses enfants que « *ce n'est pas parce que l'on voit quelque chose que l'on n'explique pas que c'est forcément venu d'une autre planète. A leur âge j'étais pareil, on est forcément crédule à cet âge-là* ».

7- La piste des caméras de surveillance

Il s'agit d'une idée relativement nouvelle qui a déjà porté ses fruits et aidé à la résolution de dossiers dans le cadre d'enquêtes GEIPAN.

L'idée toute simple et de postuler qu'avec la multiplication des caméras de surveillance, par des particuliers, des sociétés privées ou des administrations (communes), il devrait être possible, sous réserve que les enregistrements soient conservés suffisamment longtemps, de les visionner afin d'éventuellement pouvoir observer le stimulus à l'origine de l'observation du PAN.

Plusieurs pistes ont été envisagées :

- Les caméras de la centrale du Bugey, située à environ 18 km de distance
- Celles de l'autoroute A42
- Celles de la commune de Montluel

Ces trois entités ont été contactées par mail le 13.09.2023, puis relancée pour la commune de Montluel le 21.11.2023 afin de solliciter l'accès à leur réseau de caméras.

La société gestionnaire du réseau autoroutier nous a répondu le lendemain : « *vous souhaitez consulter les enregistrements de nos caméras de vidéosurveillance. Nous vous précisons que les caméras permettant une surveillance en continu du réseau et des péages n'enregistrent pas et servent uniquement à la surveillance du trafic. De ce fait nous ne conservons aucune donnée. Nous regrettons de ne pouvoir vous apporter notre aide pour votre étude* ».

En date de clôture du présent rapport, ni la municipalité de Montluel ni l'organisme gestionnaire des caméras de la centrale du Bugey ne nous ont répondu.

4.2. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Persistance rétinienne	0.325

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Persistance rétinienne - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 52339			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Semblable à celle des écrans et fenêtres utilisées par le témoin à son poste de travail informatique		0.40
Couleur(s)	Grise, compatible		0.40
Taille app. max.	Compatible		0.40
Date/Heure	Ambiance de travail nocturne avec passage d'une luminosité importante à une luminosité faible	Observation unique alors que le témoin travaille dans les mêmes conditions depuis des mois	-0.30
Durée	A priori compatible, pour une durée de déplacement du témoin entre son poste de travail et l'extérieur de 30 secondes et une durée d'observation comprise entre 8 et 28 secondes	Incertitudes sur la durée réelle d'une persistance rétinienne Incertitude assez importante sur la durée d'observation (variation entre la donnée du QT - 8s - et celle reconstituée sur place - entre 20 et 28 secondes)	0.40
Luminosité	Ecrans fortement impactant pour la rétine, même si de couleur noire	Pas de données consolidées : test sur place ayant échoué et non essayé de nouveau par le témoin, ultérieurement	-0.40
Particularité du PAN		Déformation des nuages en arrière-plan difficilement explicable avec cette hypothèse	0.30
Forme Traject.	Rectiligne, possible	Une persistance rétinienne suit le regard, qui se déplace de manière saccadé et non fluide et continue sur une longue distance angulaire	0.30
Particularité concernant la visibilité		Non visible entre le moment où le témoin se lève de son poste de travail et s'installe pour fumer sur le balcon, ni lors de l'interruption, toutefois courte, pour poser sa cigarette au sol	0.20

4.3. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE DU / DES TÉMOIGNAGE (S)

La consistance* du dossier, moyenne au premier abord, a été réévaluée à bonne suite à l'enquête terrain avec la parfaite collaboration du témoin avec les enquêteurs, et ce malgré l'absence de photo ou de vidéo du PAN et le fait que le témoin ait été seul à observer le PAN.

Le QT a été complété par le témoin seulement trois jours après l'observation et les données recueillies sur le terrain sont très complètes et apparaissent fiables.

* voir Glossaire

5- CONCLUSION

Le 14 mai 2022 vers 03h10, depuis le balcon de son appartement à Montluel (Ain, 01), un unique témoin observe un PAN. En direction du sud, il remarque pendant environ 8 secondes le passage d'ouest en est d'un objet gris anthracite de forme rectangulaire. Ce PAN, sans lumières ni traînée, apparaît selon le témoin d'environ 20x40 mm à bout de bras. Il émerge silencieusement derrière une colline au sud-ouest, à 15° d'élévation, suit une trajectoire rectiligne horizontale, puis disparaît derrière une autre colline au sud-est à la même élévation. Le témoin décrit deux particularités marquantes : une déformation des nuages lors de son passage, comparable aux effets observés autour des trous noirs, et la présence d'un halo blanc ténu l'entourant. L'étrangeté de l'observation a été particulièrement significative pour le témoin.

Initialement jugée moyenne, la consistance* du dossier a été réévaluée comme satisfaisante suite à l'enquête de terrain. Cette réévaluation s'explique par la parfaite collaboration du témoin avec les enquêteurs, malgré l'absence de documentation visuelle (photo ou vidéo) du PAN et le caractère unique de l'observation.

Le questionnaire technique (QT) a été complété par le témoin seulement trois jours après l'observation et les données recueillies sur le terrain (13 mois plus tard) sont très complètes et apparaissent fiables.

Les relevés effectués lors de l'enquête de terrain, complétés par les calculs d'analyse (prenant en compte la surestimation de la taille apparente du PAN par le témoin), démontrent que le PAN, disparaissant derrière une colline en fin d'observation, devait mesurer au minimum 15 mètres de longueur et se déplacer à une vitesse minimale de 130 km/h.

Le témoin a lui-même envisagé plusieurs hypothèses (« *phénomène naturel similaire à un trou noir rectangulaire qui se déplace* », « *avion militaire ayant la capacité de se dissimuler* », montgolfière, dirigeable avec de la chaleur autour, nuage d'insectes, nuage bas) voire même qu'il puisse s'agir de son imagination. Toutes ces hypothèses n'aboutissent pas, car trop de différences subsistent entre elles et celles du PAN décrit.

De même, l'hypothèse d'un phénomène de nature aéronautique, bien que les données calculées (distance d'observation, tailles et vitesses possibles du PAN) soient compatibles avec celles d'un aéronef, nous sont apparues peu vraisemblables en raison d'une trop grande différence entre l'apparence du PAN et celle d'un avion ou drone. Par ailleurs, aucun aéronef n'a été enregistré par les radars et n'apparaît sur les cartes de restitution du CAPCODA.

L'enquêteur a émis deux autres hypothèses :

- L'hypothèse du rêve éveillé (hypnopompique) :

Bien que plusieurs causes puissent expliquer ce phénomène, nous nous concentrerons sur celle liée à l'insomnie ou à une fragmentation du sommeil, en relation avec l'activité nocturne du témoin. Celui-ci a en effet indiqué avoir adopté un rythme décalé entre décembre 2021 et décembre 2022, se couchant vers 6h du matin, sans périodes d'endormissement pendant ses veilles nocturnes et avec une adaptation rapide à ce rythme. Compte tenu de ces éléments, il apparaît peu probable que le témoin ait été sujet à ce type de rêve éveillé, qui ne se serait produit qu'une seule fois.

-L'hypothèse de la persistance rétinienne négative :

Ce phénomène, qui résulte d'une exposition prolongée à une source lumineuse, peut générer une image en négatif persistant sur la rétine. Le témoin passant une grande partie de la nuit devant ses écrans, face à des fenêtres rectangulaires, il est possible qu'il ait été sujet à ce phénomène lors de ses pauses. Le passage brutal d'une luminosité intense à une ambiance plus sombre pourrait théoriquement créer une illusion d'optique rectangulaire et foncée, similaire à la description du PAN.

La chronologie reconstituée lors de l'enquête terrain montre qu'environ 30 secondes se sont écoulées entre le moment où le témoin quitte son poste de travail et celui de l'observation. Cependant, la durée de persistance d'une telle illusion reste incertaine, car elle nécessite une concentration prolongée et un regard fixe, et est favorisée lorsque les yeux restent fermés.

Plusieurs arguments solides remettent en cause cette hypothèse :

- Régularité des conditions d'observation : Le témoin travaille dans les mêmes conditions depuis plusieurs mois et suit un rituel identique lors de ses pauses. Il est donc improbable qu'il n'ait observé ce phénomène qu'une seule fois sans en être interpellé.

- Absence d'observation dans l'obscurité : Si le phénomène avait été dû à une persistance rétinienne, le témoin aurait dû l'observer également lors de son trajet dans l'obscurité vers le balcon, ce qui n'a pas été le cas.

- Caractéristique inexplicable : La déformation des nuages en arrière-plan lors du passage du PAN, élément central de l'étrangeté, ne peut être expliquée par une simple illusion d'optique

Ces observations permettent de conclure que l'hypothèse de persistance rétinienne ne correspond pas aux caractéristiques du phénomène observé.

En conséquence comme aucune hypothèse de phénomène connu ne permet de réduire l'étrangeté perçue par le témoin et que la consistance du témoignage est bonne, le GEIPAN classe ce cas en « D », phénomène non identifié après enquête.

*Glossaire :

CAPCODA	Centre Air de planification et de conduite des opérations et de défense aérienne (Armée de l'Air et de l'Espace).
CONSISTANCE	Selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E] 0.675

Consistance [C] = [I]x[F] 0.750

Fiabilité [F] 0.800

Information [I] 0.900

Classé D

